

# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

---

## Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

### Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2018-2019](#). Ce rapport financier trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

### Mandat et activités de programmes

La Commission des champs de bataille nationaux (la Commission), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. La Commission assume la responsabilité de l'administration, de la gérance, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin. La Commission tient son mandat de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, promulguée le 17 mars 1908, et ses amendements. La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Le ministre du Patrimoine canadien et du multiculturalisme est responsable de cette organisation.

La Commission a deux activités de programme, soit la conservation et la promotion du patrimoine, en plus des services internes. Vous trouverez un complément d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de la Commission dans le [Plan ministériel 2018-2019](#).

### Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la Commission accordées par le Parlement et utilisées par la Commission de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour

## **COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX**

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

---

l'exercice financier 2018-2019. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise des lois sous forme de pouvoir législatif de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la Loi sur la gestion des finances publiques autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

La Commission utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont présentés selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

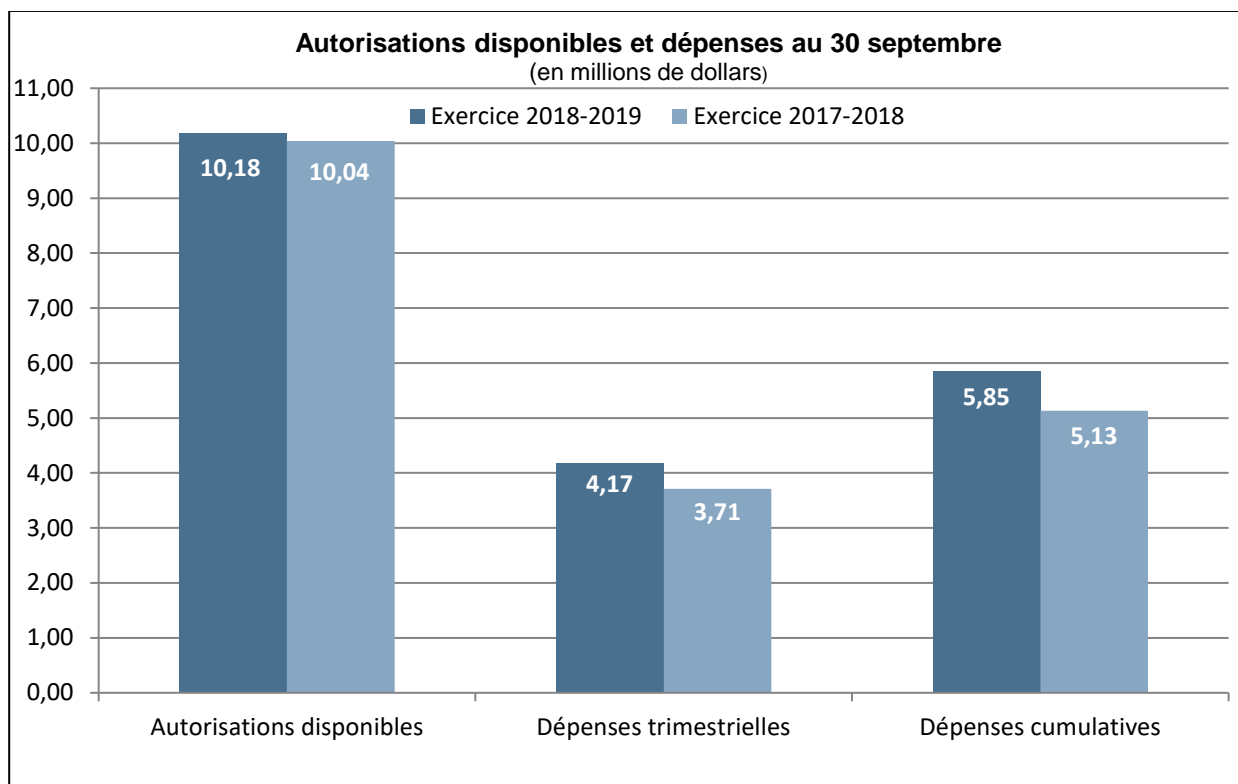
# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

## Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice, s'il y a lieu, ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018. Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections suivantes.



# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

## Variation des autorisations

Au 30 septembre 2018, le total des autorisations disponibles pour l'année 2018-2019 a augmenté de 0,14 M\$ en comparaison avec les autorisations au même trimestre de l'exercice précédent, passant de 10,04 M\$ à 10,18 M\$.

Cette augmentation est due à :

- une hausse de 0,15 M\$ des autorisations législatives, soit les dépenses à combler par les revenus de la Commission;
- une hausse de 0,06 M\$ des autorisations pour le personnel et le régime d'avantages sociaux des employés (RASE);
- une augmentation du report du budget d'exploitation de 0,04 M\$;
- combinées à une baisse de 0,11 M\$ des dépenses pour des projets d'investissement en santé et sécurité.

État des autorisations au 30 septembre * (en millier de dollars)	2018-2019			2017-2018			Variance		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles	Crédits utilisés pour le trimestre	Cumul des crédits utilisés
Dépenses de programme	7 837	3 548	4 389	7 844	3 066	3 900	-7	482	489
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	342	74	171	343	85	171	-1	-11	0
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques	2 000	544	1 291	1 850	560	1 056	150	-16	235
<b>Autorisations totales</b>	<b>10 179</b>	<b>4 166</b>	<b>5 851</b>	<b>10 037</b>	<b>3 711</b>	<b>5 127</b>	<b>142</b>	<b>455</b>	<b>724</b>

\* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

---

## Variation des dépenses

Comparé à l'exercice précédent, le total des dépenses enregistrées à la fin du trimestre se terminant le 30 septembre 2018 a augmenté de 0,72 M\$, passant de 5,13 M\$ à 5,85 M\$, ce qui représente une hausse de 14 %. Les dépenses cumulatives au deuxième trimestre représentent 57 % des autorisations par rapport à 51 % au 30 septembre 2017.

Cette variance des dépenses cumulatives s'explique par les éléments suivants :

- La hausse la plus significative est dans l'article courant du personnel qui a connu une hausse de 0,23 M\$, justifiée principalement par :
  - la rétroactivité de 0,13 M\$ versée à la suite de la signature de la présente convention collective;
  - les indemnités de départ, les congés parentaux et ceux payés à la cessation d'emploi pour 0,08 M\$;
  - et des mouvements d'employés pour 0,02 M\$.
- Pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages, la Commission a dépensé 0,19 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent à pareille date, alors que 0,02 M\$ avait été déboursé pour l'escalier de contournement. Pendant les deux premiers trimestres de l'exercice courant, les investissements sont consacrés à des projets en santé et sécurité :
  - l'aménagement de nouveaux locaux pour l'administration pour un montant de 0,20 M\$;
  - et la construction d'une serre pour les besoins du programme de conservation pour 0,01 M\$.
- La hausse d'acquisition de matériel et outillage d'un montant de 0,18 M\$ est attribuable aux projets suivants:
  - la phase 1 d'achat de caméras de surveillance pour 0,07 M\$, une mesure de sécurité mise en place dans le cadre du sommet du G7;
  - et l'ameublement pour les nouveaux locaux de l'administration pour 0,11 M\$.
- Dans l'article courant des services de réparation et d'entretien, la Commission a dépensé 0,12 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent à pareille date. La variation est occasionnée par les travaux suivants:
  - le remplacement de la toiture de la Tour Martello 2 qui s'est élevé à 0,06 M\$;
  - les nettoyages d'une partie de la falaise et d'un muret de retenue qui ont coûté 0,05 M\$;
  - et 0,01 M\$ déboursé pour les interventions arboricoles liées à l'agrile du frêne et à la maladie hollandaise de l'orme.
- Une hausse de 0,05 M\$ a affecté l'article 'Autres subventions et paiements', soit les paiements versés en remplacement d'impôts pour les biens fédéraux. Elle est compensée par la baisse de 0,05 M\$ qui constitue l'écart résiduel non significatif provenant des autres postes budgétaires.

# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

Dépenses par article courant	2018-2019			2017-2018			Variance		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Prévues	Trimestrielles	Cumulatives
Personnel	4 090	1 173	2 380	2 529	1 116	2 154	1 561	57	226
Transports et communications	119	33	51	182	34	45	-63	-1	6
Information	233	106	119	365	67	117	-132	39	2
Services professionnels et spéciaux	855	236	333	782	244	350	73	-8	-17
Location	80	19	25	175	21	32	-95	-2	-7
Services de réparation et d'entretien	794	276	292	962	110	170	-168	166	122
Services publics, fournitures, approvisionnements	695	101	247	928	151	282	-233	-50	-35
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	440	75	211	1 226	13	19	-786	62	192
Acquisition de matériel et d'outillage	250	164	208	272	23	26	-22	141	182
Paiements de transfert	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres subventions et paiements	2 623	1 983	1 985	2 616	1 932	1 932	7	51	53
<b>Dépenses totales</b>	<b>10 179</b>	<b>4 166</b>	<b>5 851</b>	<b>10 037</b>	<b>3 711</b>	<b>5 127</b>	<b>142</b>	<b>455</b>	<b>724</b>

# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

---

## Risques et incertitudes

Le principal risque financier pour la Commission est de rencontrer ses prévisions de revenus tirés des stationnements, des activités d'animation et des entrées au Musée. Au 30 septembre 2018, puisque la saison estivale est terminée, la Commission est en mesure de confirmer qu'elle va dépasser son objectif de 2 M\$ de revenus pour l'année. Il est à noter que les revenus sont dépensés annuellement pour assurer 90 % des dépenses du programme de promotion du patrimoine, 10 % des dépenses du programme de conservation, et 10 % des projets des services internes.

Voici d'autres risques et incertitudes assumés par la Commission et les stratégies de gestion adoptées pour y faire face :

- Mauvaises conditions climatiques, économiques et sociales :
  - Efforts de promotion pour accroître et diversifier la clientèle;
  - Développement de nouveaux partenariats.
  
- Mesures de réduction budgétaire et nouvelles pressions financières :
  - Contrôle rigoureux du budget;
  - Suivi des dépenses des services afin de revoir les budgets, les priorités et les opportunités en temps opportun.
  
- Accidents sur le parc et dommages aux biens de la Commission :
  - Entretien général de première qualité des lieux;
  - Travaux de réfection réguliers;
  - Prévention sur le terrain et patrouilles par le Service de sûreté.
  
- Déséquilibre entre les vocations historique et de parc urbain :
  - Analyse rigoureuse de toutes les demandes d'utilisation du territoire en vertu de la Politique d'utilisation du territoire;
  - Favoriser les activités organisées par la Commission qui sont en lien avec son mandat;
  - S'assurer que l'utilisateur puisse profiter des Plaines sans trop d'entrave ni d'activité organisée par l'externe;
  - Assurer un suivi rigoureux sur le terrain pour veiller au respect du site.

## COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

---

- Conséquences environnementales et nuisance aux usagers lors de chantiers de construction sur le parc et à proximité :
  - Surveillance constante lors des travaux;
  - Rencontres régulières avec les instances concernées;
  - Mise en place de mesures d'atténuation pour protéger le parc et diminuer les nuisances pour les usagers.

### Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Pour l'année 2018-2019, un budget de 0,99 M\$ est alloué pour des projets d'investissement en santé et sécurité sur le territoire de la Commission permettant la réfection des Tours Martello et de la Maison Louis S. St-Laurent, l'aménagement de locaux pour le personnel de l'administration, ainsi que la réfection d'une part du réseau routier. Ces projets ont été réalisés ou le seront tel que prévu. Il n'y a pas de changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes lors du premier trimestre de 2018-2019.

### Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

La version originale a été signée  
par Julie Carignan, le 29 octobre 2018

---

Julie Carignan

PAR INTERIM

Adjointe à la gestion des ressources financières

La version originale a été signée  
par Bernard Laquerre, le 29 octobre 2018

---

Bernard Laquerre

Directeur de l'administration

Ville de Québec, Québec

29 octobre 2018